



Guide de transmission du Dossier Unique d'Admission (DUA)

L'espace « Personnes en situation de handicap » de ViaTrajectoire vous permet d'accéder à différents services :



L PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Un annuaire national des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour trouver les structures qui répondent à vos attentes
- Le suivi de vos décisions d'orientations
- Un Dossier Unique d'Admission (DUA) pour adresser votre demande d'accompagnement
- Le suivi des réponses apportées par les établissements et services médico-sociaux (ESMS) via votre espace sécurisé

Le Dossier Unique d'Admission (DUA), c'est quoi ?

1	-0-
	= 2
l	

Le DUA est un formulaire unique de demande d'admission. Il est accessible en liane.

Vous saisissez les informations nécessaires à l'étude de votre demande par les ESMS, et pouvez les mettre à jour à tout moment.

Le Dossier Unique d'Admission (DUA) pour simplifier vos démarches !



Il n'est plus nécessaire de renseigner les dossiers d'admission propres à chaque établissement. Un fois complété en ligne, vous pouvez l'adresser aux établissements et services médico-sociaux (ESMS) conformes à votre décision d'orientation en quelques clics.

La mise à jour des informations en ligne est transmise en temps réel aux établissements et services déjà contactés.

Ce document a pour objectif de répondre aux questions les plus fréquentes des utilisateurs lors de la transmission du Dossier Unique d'Admission (DUA).

Il est composé de 3 parties :

Partie 1 – Consulter vos décisions d'orientations et envoyer votre Dossier Unique d'Admission (DUA) à un établissement déjà contacté

Partie 2 – Trouver un établissement ou service médico-social (ESMS) correspondant à vos besoins et envoyer votre Dossier Unique d'Admission (DUA)

Partie 3 – Suivre l'avancement de vos demandes

Retrouvez les deux autres documents qui vous guideront dans vos démarches :



Pour vous connecter à votre espace personnel ViaTrajectoire utilisez le « Flyer de connexion » transmis par votre MDPH, ou l'ESMS qui vous accompagne





Pour remplir votre Dossier Unique d'Admission (DUA) : consultez le « Guide de remplissage » disponible sur les pages « Consulter mon dossier unique d'admission » ou « Informations utiles » de ViaTrajectoire.

Partie 1 - Consulter vos décisions d'orientations et autoriser les établissements et services contactés à consulter votre Dossier Unique d'Admission (DUA)

Lorsque vous aurez rempli toutes les parties obligatoires de votre Dossier Unique d'Admission (DUA), vous verrez apparaître le bandeau suivant au-dessus de votre dossier :

Votre dossier est complet



Si ces informations obligatoires ne sont pas toutes remplies, il ne sera pas possible de transmettre votre dossier à un établissement ou service médico-social (ESMS).

Accéder à vos décisions d'orientations

La page « Suivre mes décisions et demandes » liste toutes les décisions d'orientations dont vous bénéficiez :

Le paragraphe « Décisions d'orientations en cours » est affiché par défaut, et affiche les décisions d'orientation en cours de validité

Vous pouvez également consulter vos « Décisions d'orientations à venir » (droits accordés pour une période ultérieure – cas des renouvellements de décision par exemple) et vos « Anciennes décisions d'orientation » (dont la période de validité est dépassée)

Vicinity PATISSIER LEMEILLEUR Dossier n°12345678915 Service public de suivi des décisions d'orientation en établissement ou service médico-social Dernière connexion le 12/07/2023 é 18:31.							
Consulter mon dossier unique d'admission Suivre mes décisions et demandes Rechercher un établissement ou service Gérer mon compte Contacter le support							
Décisions d'orientations prises par la MDPH :							
▲ Décisions d'orientation en cours							
Orientation vers un Institut d'éducation motrice (IEM)							
Décision prise le 01/06/2021 Droits ouverts du 01/06/2021 au 10/06/2026 Nature des droits : Nouveau droit							
Afficher les structures contactées (1) Contacter une autre structure							
 Décisions d'orientation à venir Anciennes décisions d'orientation 	-						





Consulter la liste des établissements et services médico-sociaux (ESMS) préconisés

Les informations concernant votre décision d'orientation ont été envoyés par la MDPH aux établissements et services médico-sociaux (ESMS) préconisés dans votre décision d'orientation.

Vous pouvez retrouver la liste des ESMS préconisés pour chaque décision d'orientation en cliquant sur « Afficher les structures contactées » :

Décision prise le 01/06/2021 Dro	Nature des droits : Nouveau droit	
Afficher les structures contactées (1)		+ Contacter une autre structure
entation vers un Institut d'éducatio	n motrice (IEM)	
Décision prise le 01/06/2021 Dro	its ouverts du 01/06/2021 au 10/06/2026	Nature des droits : Nouveau droit
Masquer les structures contactées		+ Contacter une autre structure
IEM LE CORYPHÉE	Initiateur : Ma MDPH	
APF FRANCE	Notification envoyée	
HANDICAP	consulter mon dossier	
MOTRICE	unique d'admission	
• 01440 - VIRIAT		
V 04 74 24 62 54		
▶ 04 74 24 62 54▶ Fiche établissement		

Vous pouvez annuler à tout moment l'envoi de la notification à un établissement ou service-médico-social (ESMS) en cliquant sur le bouton « Annuler la demande ».

Autoriser les ESMS déjà contactés à consulter votre Dossier Unique d'Admission (DUA)

Vous pouvez choisir de communiquer les informations renseignées dans votre Dossier Unique d'Admission (DUA) aux ESMS de votre choix, en cochant la case « J'autorise l'ESMS à consulter mon dossier unique d'admission » :



Partie 2 – Trouver un établissement ou service médico-social (ESMS) correspondant à vos besoins et envoyer votre Dossier Unique d'Admission (DUA)

Vous pouvez contacter d'autres ESMS que ceux préconisés par la MDPH en cliquant sur « Contacter d'autres structures » depuis la page « Suivre mes décisions et demandes » :



Vous serez redirigé vers la page « Rechercher un établissement ou service » :







1

La partie droite de l'écran affiche les résultats de la recherche (une vignette = un ESMS)

Viel rojectore Patissier Leneilleur Dosier n'12345678915 Denier connection in 1707/0022 à 150. Service public de suivi des décisions d'orientation en établissement ou service médico-social Denier connection in 1707/0022 à 150.						C+ Me déconnecter
Consulter mon dossier unique d'admission	Suivre mes décisions et demandes	Rechercher un établisseme	ent ou service Gé	erer mon compte	Contacter le s	upport
Rechercher un établissement ou service n	nédico-social					
Nom de l'établissement ou du service	L'envoi d'une demande doit uniquement être	effectué vers les établissements ou s	ervices conformes à vos de	écisions d'orientation MI	орн.	
▲ A proximité de Département	Résultats : 2 établissement(s) ou se Nombre d'éléments par page: 10 v	ervice(s)		Nombre	📰 Suivre n de pages: 1 🛛 🕅	es demandes
Sélectionner un département Code postal - Ville 01000 - BOURG EN BRESSE Distance maximale 20 km	IME HENRI LAFAY INSTITUT MÉDICO-EDUCATIF (I.M.E.) © 01000 - BOURG EN BRESSE © 04 74 22 13 32 Fiche établissement	1.11 Km	IME LE PF INSTITUT N (I.M.E.) Q 01960 - F \$ 04 74 32 Fiche établisseme	RELION IÉDICO-EDUCATIF PERONNAS 18 60 Int		2.91 Km
 Types d'établissement ou service 		🖈 Envoyer une demande			A Envoyer une	e demande
Catégorie(s) Sélectionner des catégories Institut Médico-Educatif (IME) Critères complémentaires Rechercher © Réinitialiser	Nombre d'éléments par page: 10 🗸			Nombre	de pages: 1 🔣	

Rechercher un établissement ou un service médico-social (ESMS)

Les critères de recherche sont répartis en 3 catégories :

A proximité de

Vous pouvez rechercher tous les ESMS d'un département, ou indiquer un code postal / une ville puis indiquer la distance maximale de recherche.

▲ Type d'établissement ou service



Le critère « Type d'établissement ou service » est défini par défaut. Il est conseillé de ne pas le modifier pour vous assurer de contacter des ESMS conformes à votre décision d'orientation.

▲ Critères complémentaires

La liste déroulante « Mode(s) de fonctionnement » vous permet de sélectionner les modalités d'accueil souhaitées : Accueil de jour, internat...

Ces informations peuvent être préconisées sur vos décisions d'orientation.





ensemble vers la branche autonomie de la Sécurité sociale

Cliquez ensuite sur le bouton « Rechercher » pour faire apparaitre la liste des établissements et services correspondant aux critères renseignés.

Q Rechercher

Consultez les informations des établissements ou des services en cliquant sur le bouton « Fiche établissement » :







Envoyer votre Dossier Unique d'Admission (DUA)

Pour transmettre votre Dossier Unique d'Admission (DUA) à un établissement ou service médico-social (ESMS), cliquez sur le bouton « Envoyer une demande » :

IME HENRI LAFA INSTITUT MÉDICO- EDUCATIF (I.M.E.) O 01000 - BOURG EN BRESSE O 474 22 13 32	γ 1.11 Km
Fiche établissement	
	🖈 Envoyer une demande

Une fenêtre intitulée « Envoyer une demande » s'affiche et vous permet de :

- Ajouter des précisions sur votre souhait d'accompagnement (date de début de prise en charge souhaitée, périodicité de l'accueil...)
 - Cocher la case pour autoriser l'établissements ou le service médico-social (ESMS) concerné à consulter votre Dossier Unique d'Admission (DUA)

Envoyer une demande	× Fermer
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.	
Votre demande concerne l'orientation suivante * :	
Orientation vers un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SE Décision prise le 01/05/2020 Droits ouverts du 01/05/2020 au 01/05/2025 Préconisation de la MDPH (Temporalité) : Permanent Nature des droits : Nouveau droit	SSAD)
Précisions sur la demande	1
* En cochant cette case, vous autorisez l'établissement contacté à consulter dossier d'orientation.	r votre 2
A Envoyer une	e demande

Cliquez ensuite sur le bouton « Envoyer une demande » pour transmettre ces informations à l'établissement sélectionné.





Partie 3 – Suivre l'avancement de vos demandes

Vous pouvez suivre le statut de traitement de votre dossier par les établissements ou services médico-sociaux (ESMS) depuis l'onglet « Suivre mes décisions et demandes » :

Vial rajectoire PATISSIER LEMEILLEUR Dossier n°12345678915 Demière connection le 18/07/2023 à 14:24. Service public de suivi des décisions d'orientation en établissement ou service médico-social PATISSIER LEMEILLEUR Dossier n°12345678915 Demière connection le 18/07/2023 à 14:24.						
Consulte	er mon dossier unique d'admission Suivre	mes décisions et demandes	techercher un ESMS Gérer mon c	ompte Contacter le support		
Décisio	ns d'orientations prises par la MD	PH :				
▲ Décis	sions d'orientation en cours					
C	Drientation vers un Institut d'éducation	motrice (IEM)				
	Décision prise le 01/06/2021 Dro	oits ouverts du 01/06/2021 au 10/0	06/2026	Nature des droits : Nouveau dro	bit	
	Masquer les structures contactées			+ Contacter une autre struc	ture	
	IEM LE CORYPHÉE APF FRANCE HANDICAP INTUT D'ÉDUCATION MOTRICE O 11440 - VIRIAT O 1440 - VIRIAT	Initiateur : Ma MDPH → Notification envoyée I J'autorise l'ESMS à consulter mon dossier unique d'admission	IME HENRI LAFAY INSTITUT MÉDICO- EDUCATIF (I.M.E.) • 01000 - BOURG EN BRESSE • 04 74 22 13 32	Initiateur : Moi-même → Notification envoyée le 18/07/2023 ☑ J'autorise l'ESMS à consulter mon dossier unique d'admission		
	Fiche établissement	X Annuler la demande	Fiche établissement	X Annuler la demande		
	IME HENE			Initiateur : Moi-même		
INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (I.M.E.) ♥ 01000 - BOURG EN BRESSE ☑ J'autorise l'ESMS à consulter mon Image: State of the st						
	Fiche établisseme	nt	0055			
			×	Annuler la demande		

